

Présentation de l'ADIL 31

et de ses missions en matière de copropriété



Maison de l'énergie – 6 novembre 2024



L'Agence départementale d'information sur le logement de la Haute-Garonne

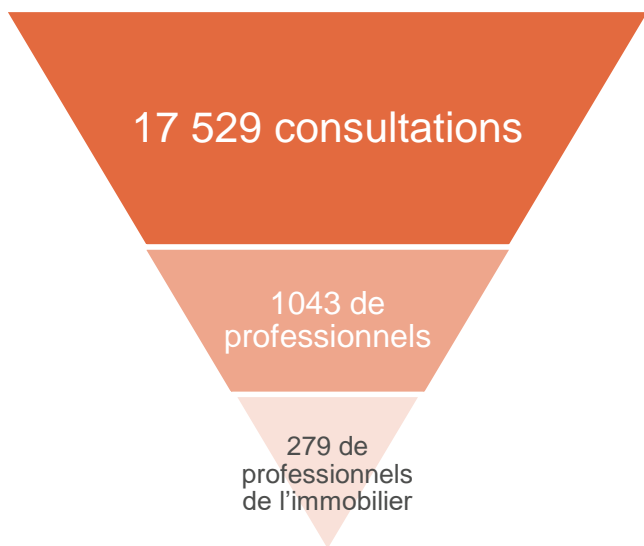


- **Association à but non lucratif**, alternativement présidée par Toulouse Métropole et le Conseil départemental
- Appartient à un réseau d'associations départementales (80 ADIL en France) : mutualisation de la veille juridique, formations régulières
- On compte parmi ses membres :
 - Le CD et des EPCI
 - Des représentants de l'Etat (DDT)
 - La CAF
 - Des professionnels de l'immobilier (FNAIM, UNIS)
 - Action Logement
 - Des bailleurs sociaux
 - Des associations (CAUE, Soliha, UDAF...)

Sur quels domaines est consultée l'ADIL ?

- Objet : **renseigner gratuitement et en toute neutralité** les habitants du département sur toute question juridique, financière ou fiscale liée au logement

Répartition des thèmes de consultation



Comment consulter l'ADIL ?



- Une **permanence téléphonique** quotidienne permet de joindre directement un juriste pour une consultation simple :
 - de 14h à 16h le lundi
 - de 9-11h à 14-16h du mardi au jeudi**au 05 61 22 46 22**
- Des réponses par courriel à l'adresse :
info@adil31.org
- Des rendez-vous **en face à face** à notre siège toulousain ou dans l'une de nos **15 permanences territoriales** *

Depuis 2023 : une demi-journée de permanence à la Maison de l'énergie !



Exemples concrets

L'appui juridique de l'ADIL pour la rénovation énergétique d'une copropriété



Le chauffage collectif et l'individualisation des frais

Les diagnostics/ études obligatoires en copropriété

L'accès du SDC aux parties privatives pour la réalisation de travaux

Appels de fonds pour le financement des travaux

L'isolation par l'extérieur et le voisinage

Les autorisations d'urbanisme dans le cadre de la rénovation énergétique

**Quelles obligations ?
Quel processus ?
Quelles majorités de vote ?
Quels travaux et comment les mettre en œuvre ?**



Vous connaissez peut-être l'ADIL dans d'autres cadres ?

- Des temps de formation / d'information, parfois en binôme avec des conseillers de Toulouse Métropole Renov (présentiel / webinaire)
- De la veille juridique (loi Climat et Résilience, Loi Habitat Dégradé, Loi de Finances)
- Des permanences à la Maison de l'énergie

Depuis 2016 : observatoire des copropriétés fragiles en quartiers prioritaires

Accompagnement spécifique de certaines copropriétés dans le cadre du plan initiative copropriétés et de Ma Copro Bouge

L'ADIL 31 auprès de Toulouse Métropole Rénov

Focus sur les dernières publications



- Communication à destination des **propriétaires bailleurs** sur les nouvelles règles en matière de performance énergétique des logements locatifs (mono-propriétaires)

La performance énergétique d'un logement locatif
Foire aux questions à l'attention des propriétaires bailleurs

toulouse métropole
adil de la Haute-Garonne

La rénovation des logements en monopropriété
Foire aux questions à l'attention des monopropriétaires

Ce document a vocation à être synthétique et à visée pédagogique. Il ne peut remplacer les conseils des services de Toulouse Métropole Rénov et de l'Adil31.

toulouse métropole
adil de la Haute-Garonne

Merci pour votre attention

ADIL 31

4 rue Furgole (Métro Carmes)

31 000 Toulouse

05 61 22 46 22

info@adil31.org

